



C2200-Direction de la culture et du tourisme-

## DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

**N°dB.2023.079**

Séance du 7 décembre 2023

### **Festival ElectroChic #8 - Billetteries en ligne**

**Conventions de partenariat entre Versailles Grand Parc et les villes de Bailly, Bois d'Arcy, Chaville, Fontenay-le-Fleury, Vélizy-Villacoublay et Versailles, l'association Bailly Arts et Culture, La Fabrik, la MJC de la Vallée, le Théâtre-Cinéma et L'Ampli de de Fontenay-le- Fleury, l'Onde - Théâtre centre d'art et l'Espace Richaud**

Date de la convocation : 30 novembre 2023

Date d'affichage : 7 décembre 2023

Nombre de membres du Bureau : 18

Nombre de membres présents : 13

**PRESIDENT** : M. François DE MAZIERES

#### **Sont présents :**

M. François DE MAZIERES, Mme Vanessa AUROY, M. Stéphane GRASSET, M. Jacques ALEXIS, M. Olivier LEBRUN, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard RIVAUD, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Richard DELEPIERRE, M. Patrice BERQUET, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-Philippe LUCE, M. Luc WATTELLE.

#### **Absents excusés:**

Mme Sonia BRAU, Mme Marie-Hélène AUBERT, M. Marc TOURELLE, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, M. Pascal THEVENOT.

-----

#### **LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5216-5 ;
- Vu la délibération n°D.2022.02.04 du Conseil communautaire du 15 février 2022, portant délégations de compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 ;
- Vu la décision n°dB.2022.169, du bureau communautaire de Versailles Grand Parc du 30 novembre 2022, adoptant les conventions de partenariat pour les billetteries en ligne du le festival ElectroChic #7 ;
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- Vu le budget en cours.

-----

#### **Contexte**

A la fin des années 90, le domaine des musiques électroniques, alors en plein essor, a été marqué par l'émergence d'un courant qualifié par la critique musicale de « French touch ». Mêlant les sons de l'électro avec la recherche mélodique de la pop, cette « French touch » a été qualifiée par certains de « Versailles touch » en raison de l'importance en son sein d'artistes et de groupes nés à Versailles, à commencer par l'un des plus marquants : Air.

Près de 20 ans après (l'album « Moon Safari » de Air sort en 1998 !), le territoire de Versailles continue à être le berceau d'une « French Touch » qui s'exprime aussi bien à travers des artistes confirmés comme Alex Gopher, Etienne de Crécy ou le groupe Phénix, mais aussi via des talents en voie d'affirmation comme Saint Michel, Encore ! ou Housse de Racket.

Riches de cet héritage et de cette créativité, les lieux de création et de diffusion de cinq villes de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et de Chaville, ville partenaire, se sont associées pour créer ElectroChic, festival multi-sites dédiée à la musique électronique. La 8<sup>ème</sup> édition aura lieu du 7 au 16 mars 2024.

Ouverture exceptionnelle du festival cette année avec, le mercredi 6 mars au soir, le vernissage de l'exposition *H5 - Voir la frenchtouch, 30 ans de créations graphiques et de musique* à l'Espace Richaud à Versailles. Cette exposition consacrée au travail que le studio de création H5, qui accompagne notamment l'identité du festival depuis sa création, se tiendra du jeudi 7 mars au dimanche 5 mai 2024.

Le jeudi 7 mars, la ville de Chaville ouvrira le festival à la MJC de la Vallée avec la sortie de résidence du projet de Sacha Terrat en diffusion immersive 8.1.

Le vendredi 8 mars, la MJC de la Vallée à Chaville programmera Makoto San, TURFU, ainsi que Spink. L'artiste GRAYSSOKER, sera également à l'affiche à La Fabrik à Bois d'Arcy.

Le samedi 9 mars, L'Ampli, espace dédié à la jeunesse à Fontenay-le-Fleury, recevra en concert Ecran Total et DJ Pone. La MJC de la Vallée accueillera *Les petites exploration sonores : S.E.R.J 3000*, un concert dansé pour les 3-6 ans.

Le lundi 11 mars, le Conservatoire de Versailles Grand Parc accueillera une master-classe de Marie-Bernadette Charrier autour des musiques mixtes, qui se clôturera le lendemain par un concert avec l'ensemble de saxophones du Conservatoire.

La semaine suivante, le vendredi 15 mars, le collectif Nightshot (Clément Bertani et Brice Carrois) et la musicienne électro Romane Santarelli viendront présenter leur adaptation contemporaine du roman 1984 de Georges Orwell au Théâtre-Cinéma de Fontenay-le-Fleury.

La ville de Bailly accueillera dans son théâtre, l'artiste THEOS, baillacois d'origine faisant aujourd'hui carrière dans la musique ainsi que les participants à un stage de découverte de DJing.

Pour clore le festival, le samedi 16 mars, le Case Ô Arts de Saint-Cyr-L'Ecole mettra en lumière le duo Jean -- Paul et le groupe ENCORE.

L'Onde, Théâtre Centre d'art de Vélizy-Villacoublay, rythmera la nuit avec des artistes marquant l'actualité de la scène électronique : Lucie Antunes, BoomBass, Romane Santarelli et MMH (gagnant du tremplin 2023). Il accueillera également son désormais traditionnel tremplin pour les jeunes talents.

Versailles Grand Parc, Communauté d'agglomération fédératrice du festival, en accompagne la coordination et participe au financement de la communication et de cachets artistiques.

Lors du festival ElectroChic #4 en 2020, forts de l'expérience des trois premières années et afin de faciliter les réservations des publics, une billetterie en ligne, commune à tous les lieux de concerts avait été mise en œuvre. En 2021, le festival a été organisé en ligne en raison de la crise sanitaire. Pour les 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> éditions, les acteurs du festival ont remis en place une billetterie commune en ligne dont les résultats ont été très encourageants (75% de réservation). Ils souhaitent réitérer le dispositif en 2024. Versailles Grand Parc en assume la mise en œuvre et la gestion.

Cette billetterie sera créée via les site internet billetweb.fr et shotgun.live/fr. Elle permettra au public de réserver des places pour un ou plusieurs événements du festival, quel que soit le lieu du spectacle. Les tarifs facturés seront ceux qui correspondent à chacun des lieux. Versailles Grand Parc perçoit dans un premier temps les recettes et les reverse ensuite dans leur intégralité aux partenaires correspondants.

Chacun des lieux peut continuer à opérer avec sa propre billetterie (en ligne et sur site) en parallèle. Versailles Grand Parc assume la création et l'administration des pages ElectroChic de la billetterie

en ligne.

Elle prend à sa charge le coût de fonctionnement de la billetterie en ligne sur le site billetweb.fr, soit une commission de 0,29 € + 1% du prix du billet, par billet vendu. Le coût global est estimé à moins de 2.000 €.

L'inscription et l'utilisation de Shotgun sont gratuites pour le vendeur (soit le festival et ses acteurs), la commission s'applique directement à l'acheteur en supplément du prix du billet (jusqu'à 20 € la commission est de 0,99 €). Versailles Grand Parc assurera la coordination de cette billetterie, sans coût à charge.

Il convient de préciser les modalités de mise en place de ces billetteries avec chacun des partenaires, par convention.

En conséquence, la décision suivante est soumise à l'adoption du Bureau communautaire.

-----

**DECIDE :**

- 1) d'adopter les termes des conventions de partenariat entre Versailles Grand Parc et les villes de Bois d'Arcy et Versailles, l'association Bailly Arts et Culture, la MJC de la Vallée de Chaville, le Théâtre-Cinéma -Ampli de Fontenay-le-Fleury et l'Onde - Théâtre centre d'art de Vélizy-Villacoublay pour la mise en œuvre de la billetterie en ligne du festival ElectroChic #8 via les outils « billetweb » et « Shotgun » ;
- 2) d'adopter les termes des conventions de billetterie avec les sociétés « billetweb » et « Shotgun » ;
- 3) d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et tout document s'y rapportant.

-----

M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Nombre de pouvoirs : 0

Le projet de décision mis au voix est adopté à l'unanimité absolue des suffrages exprimés .

*Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.*